

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-02

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté le 2 mai 2016 le **règlement numéro 2016-02 modifiant le règlement numéro 2009-02 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;**
- Le règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 7 juin 2016;
- Le règlement entrera en vigueur à la date de publication d'un avis à cet effet que le ministre fera publier à la Gazette officielle du Québec;
- Le règlement a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;

Donné à Baie-des-Sables, ce 14 juin 2016.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier